

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BAC PRO - Maintenance des véhicules : Option : véhicules légers Option : véhicules de transport routier...

BAC PRO - Maintenance des véhicules : Option : véhicules légers Option : véhicules de transport routier Option : motocycles

Code de la fiche :
RNCP40996






Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche

🔗 Aide en ligne

🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 4
	Code(s) NSF	252 : Moteurs et mécanique auto
	Formacode(s)	23637 : Mécanique automobile 23615 : Réparation véhicule industriel 23635 : Mécanique cycle motorcycle
	Date de début des parcours certifiants	01-09-2025
	Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2030

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet 
-----------	-------	----------------	---

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » couvre les activités de maintenance préventive et corrective et de diagnostic d'un premier niveau de complexité sur les véhicules équipés de motorisations thermiques, hybrides et électriques. Selon l'option considérée, le titulaire du baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » sera amené à intervenir sur :

- les véhicules légers ;
- les véhicules de transport routier ;
- les motocycles.

Il exerce en tant que technicien au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules et intervient sur :

- la maintenance périodique et préventive des véhicules ;
- le diagnostic et la remise en conformité des systèmes mécaniques, des motorisations et des systèmes à gestion électronique et multiplexés ;
- le conseil technique à la clientèle sur les interventions réalisées.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante de trois impératifs :

- impératif de santé / sécurité au travail : il s'agit de préserver la santé des personnes et d'assurer la prévention des risques professionnels ;
- impératif environnemental : il s'agit d'appliquer les normes environnementales en vigueur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en appliquant les procédures internes des entreprises.

Activités visées :

Entretien périodique des véhicules

- Organisation de l'intervention
- Réalisation des contrôles définis par une procédure
- Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques
- Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique
- Conseils techniques et d'entretien du véhicule auprès de la clientèle

Maintenance corrective des véhicules

- Préparation de l'intervention
- Remise en conformité des systèmes

Diagnostic des systèmes des véhicules

- Réalisation d'un pré-diagnostic
- Recherche de pannes

Compétences attestées :

Réaliser l'entretien périodique des véhicules

- Organiser un entretien périodique
- Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique
- Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique
- Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule

Réaliser la maintenance corrective des véhicules

- Préparer une intervention corrective
- Réaliser le remplacement ou la réparation des composants
- Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes
- Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective

Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

- Constater un dysfonctionnement
- Hiérarchiser les hypothèses
- Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir
- Identifier les solutions correctives

Mathématiques

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Physique-chimie

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ;
- valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche

Économie - gestion

- comprendre et analyser une situation d'entreprise ;
- exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ;
- justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ;
- rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

Prévention-santé-environnement

- mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ;
- expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ;
- proposer une solution pour résoudre un problème ;
- argumenter un choix ;
- communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Langue vivante A

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Arts appliqués et cultures artistiques

Compétences d'investigation

- rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- choisir des outils adaptés ;
- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Éducation physique et sportive

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langue vivante étrangère ou régionale (bloc facultatif)

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité (bloc facultatif)

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ;
- caractériser le contexte professionnel étranger ;
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ;
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ;
- se repérer dans un nouvel environnement ;
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Modalités d'évaluation :

Les supports de chaque épreuve professionnelle sont spécifiques à chacune des trois options (véhicules légers, véhicules de transport routier, motocycles).

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Blocs de compétences

RNCP40996BC01 - Réaliser l'entretien périodique des véhicules

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un entretien périodique - Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique - Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique - Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule 	<p>Les supports de l'épreuve professionnelle correspondante sont spécifiques à chacune des trois options (véhicules légers, véhicules de transport routier, motocycles).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) - Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique - Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40996BC02 - Réaliser la maintenance corrective des véhicules

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer une intervention corrective - Réaliser le remplacement ou la réparation des composants - Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes - Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective 	<p>Les supports de l'épreuve professionnelle correspondante sont spécifiques à chacune des trois options (véhicules légers, véhicules de transport routier, motocycles).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) - Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique - Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40996BC03 - Réaliser les diagnostic des systèmes des véhicules

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Constater un dysfonctionnement - Hiérarchiser les hypothèses - Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir - Identifier les solutions correctives 	<p>Les supports de l'épreuve professionnelle correspondante sont spécifiques à chacune des trois options (véhicules légers, véhicules de transport routier, motocycles).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en Cours de Formation (CCF) - Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique - Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP40996BC04 - Mathématiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - s'appropriier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; - valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; - communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche. 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC05 - Physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - s'appropriier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ; - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; - valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; - communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC06 - Economie - gestion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - comprendre et analyser une situation d'entreprise ; - exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; - justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; - rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat. 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC07 - Prévention - Santé - Environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; - expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; - proposer une solution pour résoudre un problème ; - argumenter un choix ; - communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC08 - Langue vivante A

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la langue orale ; - comprendre un document écrit ; - s'exprimer à l'écrit ; - s'exprimer à l'oral en continu ; - interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle. 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC09 - Français

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; - adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; - maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - adapter sa lecture à la diversité des textes ; - mettre en perspective des connaissances et des expériences. 	

RNCP40996BC10 - Histoire - géographie - Enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; - s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC) 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Compétences d'investigation</p> <ul style="list-style-type: none"> - rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ; - sélectionner, classer et trier différentes informations ; - analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; - établir des convergences entre différents domaines de création. <p>Compétences d'expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; - établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. <p>Compétences de réalisation</p> <p>opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.</p> <p>Compétences de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir des outils adaptés ; - établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; - justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale. 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

RNCP40996BC12 - Education physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - développer sa motricité ; - s'organiser pour apprendre et s'entraîner ; - exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; - construire durablement sa santé ; - accéder au patrimoine culturel sportif et artistique. 	<p>Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF</p> <p>Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique</p> <p>Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-771 du 10 juin 2016 modifiant le Code de l'éducation relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du baccalauréat professionnel dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Les secteurs d'activités dépendent de l'option du baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » :

- pour l'option véhicules légers : le secteur de l'après-vente automobile rassemble les réseaux de constructeurs (réparateurs agréés de niveau 1 et 2) et les acteurs indépendants (mécaniciens réparateurs automobiles (MRA), centres auto, réparateurs rapides et pneumaticiens) ;
- pour l'option véhicules de transport routier : le secteur du véhicule de transport routier rassemble les ateliers des entreprises des réseaux constructeurs, des garages de véhicules de transports routiers affiliés à un réseau de distributeurs stockistes ou encore des garages indépendants sans enseigne et des pneumaticiens ;
- pour l'option motocycles : dans le secteur du deux-roues motorisés (scooters, motocycles, tricycles et quads), trois types d'entreprises se partagent le marché : les concessionnaires qui vendent des véhicules neufs ou des véhicules d'occasion, les garages motocistes et les réparateurs rapides-accessoiristes.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » exerce prioritairement en tant que technicien au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules mais peut également exercer sous les intitulés métiers suivants :

Option véhicules légers :

- Mécanicien spécialiste automobile
- Électricien spécialiste automobile
- Technicien confirmé mécanique automobile
- Technicien en électricité et électronique automobile

Option véhicules de transport routier :

- Mécanicien spécialiste véhicules utilitaires et industriels
- Électricien spécialiste véhicules utilitaires et industriels
- Technicien confirmé en mécanique véhicules utilitaires et industriels
- Technicien confirmé véhicules utilitaires et industriels

Option motocycles :

- Mécanicien spécialiste motocycles
- Technicien confirmé motocycles

Code(s) ROME :

I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.</p> <p>Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>	-
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.</p> <p>Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>	-
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.</p> <p>Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>	-
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.</p> <p>Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par candidature individuelle	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.</p> <p>Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>	-
Par expérience	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.</p> <p>Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40996BC04 - Mathématiques	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC05 - Mathématiques
RNCP40996BC05 - Physique-chimie	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC06 - Physique-chimie
RNCP40996BC06 - Economie - gestion	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC07 - Economie - gestion

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40996BC07 - Prévention - Santé - Environnement	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC08 - Prévention - Santé - Environnement
RNCP40996BC08 - Langue vivante A	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC09 - Langue vivante
RNCP40996BC09 - Français	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC10 - Français
RNCP40996BC10 - Histoire - géographie - Enseignement moral et civique	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC11 - Histoire-géographie-enseignement moral et civique
RNCP40996BC12 - Education physique et sportive	<u>RNCP40009 - BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles</u>	RNCP40009BC13 - Education physique et sportive

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Art. D337-51 à D337-94-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
02/05/2025	Arrêté du 26 mars 2025 portant création de la spécialité « maintenance des véhicules » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

Date de publication de la fiche	01-07-2025
Date de début des parcours certifiants	01-09-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2030
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2033

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bac-pro-maintenance-des-vehicules-option-a-vehicules-legers>

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bac-pro-maintenance-des-vehicules-option-b-vehicules-de-transport-routier>

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bac-pro-maintenance-des-vehicules-option-c-motocycles>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000051539461/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000051539461/>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP40009</u>	BAC PRO - Maintenance des véhicules option A voitures particulières option B véhicules de transport routier option C motocycles

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation